

« Droit des femmes méditerranéennes après les 'révolutions arabes' »

Conférence internationale organisée du 21 au 23 juin 2013 à Fès

Du 21 au 23 juin 2013, la Konrad-Adenauer-Stiftung et le Centre Isis pour Femmes et Développement ont organisé un forum international au palais des congrès à Fès, regroupant hommes et femmes de plus de 20 pays sur le thème « Droit des femmes méditerranéennes après les révolutions arabes ». Cet évènement a été l'occasion d'articuler une réflexion autour de la thématique centrale du droit des femmes arabes à l'heure actuelle, droits qui se trouvent être en constante reconsidération du fait de changements politiques importants.

Le sort des droits des femmes, deux années après le « Printemps arabe », se profile avec de nombreux paradoxes. D'une part, on assiste à une présence spectaculaire des femmes de tous âges, horizons idéologiques, ethnies et statuts sociaux pendant les phases de mobilisation politique des soulèvements, et d'autre part, et c'est là que réside le paradoxe, en Égypte, en Tunisie, au Maroc et au Koweït, les nouveaux gouvernements élus par les peuples ont une très faible représentation féminine, voire aucune. En outre, l'islamisation politique de la région MENA est un fait (avec les adjectifs « modéré » et « salafiste » attachés à ces islamismes selon leur intensité).

Comment se présente donc la situation actuelle et le développement probable des droits des femmes au Proche et Moyen-Orient ? Quel rôle peut, ou doit donc jouer la religion dans la conception du statut de la femme après le Printemps arabe ? Quelles sont les nouvelles dispositions relatives



aux droits des femmes dans les nouvelles constitutions des pays arabes ? Comment se profile le rôle futur des femmes dans les domaines politique, économique, social et culturel ? Cette conférence a abordé d'importantes questions concernant la nouvelle situation des femmes dans la région MENA.

*Valentine
MOGHADAM,
Université
Northeastern de
Boston*

Ce forum s'est ouvert par les mots d'accueil du M. le Wali de la région Fès-Boulemane, le représentant de la mairie de Fès et le président de l'Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès, Pr. Esserrhini FARISSI. Les introductions thématiques, notamment de Fatima SADIQI, présidente du Centre ISIS pour Femmes et



A gauche: Lilia LABIDI, professeure et ancienne ministre des Affaires des Femmes en Tunisie

A droite: Aicha BELARBI, professeure à l'Université Mohamed V-Agdal et ancienne ambassadrice du Maroc auprès de l'Union européenne



Développement, et de Ellinor ZEINO-MAHMALAT, chargée de projets de la Konrad-Adenauer-Stiftung à Rabat, se sont interrogées toutes les deux sur la nette régression du rôle de la femme, en se demandant si les femmes ne sont pas les grandes perdantes de ces révolutions.

Valentine MOGHADAM, directrice du programme des Affaires internationales à l'Université Northeastern de Boston aux Etats-Unis, a inauguré la conférence en estimant qu'un jugement sur les conséquences et sur le sort réservé aux femmes n'est pas encore possible puisque nous en sommes encore aux prémices des conséquences et qu'il est encore tôt pour énoncer un bilan. Cependant, elle a estimé qu'il était déjà possible de distinguer si ces révolutions allaient mener à des transitions de caractère égalitaire ou patriarcal. Pour elle il est essentiel que des alliées démocratiques et des associations féminines se mobilisent afin de conforter le processus de démocratisation.

Selon Pr. Moghadam, il est essentiel de trouver un nouveau « contrat social de genre » dans les sociétés de la région MENA. Pour l'évaluation du processus démocratique dans la région proche-orientale, les facteurs comme la parité et la justice sociale dans la famille, la protection contre le harcèlement sexuel dans la vie publique, l'égalité concernant la distribution des ressources publiques, de même que des postes d'emploi et fonctions publiques, doivent être des critères clé à intégrer dans les projets de développement des pays concernés.

Divers constats ont été énoncés ; tout d'abord, les intervenants ont souligné un point clairement établi : les droits des femmes n'ont cessé d'être une question prioritaire au sein des pays musulmans, mais à l'heure actuelle on peut considérer un recul concernant ce paramètre, du fait des révolutions arabes et parce que ce renouveau démocratique aurait constitué une certaine menace pour les droits des femmes. Certains intervenants ont d'ailleurs insisté sur le pouvoir grandissant des femmes et sur la place réelle que la femme devrait avoir au sein de la société. Pour finir, tous les intervenants se sont positionnés sur les nombreux défis à relever à court terme afin de remédier à l'inégalité de genre et à la discrimination à l'égard des femmes.

Quel constat après les révolutions arabes ?

De nombreux intervenants ont constaté qu'après ces bouleversements politiques, un certain recul a été constaté dans l'établissement du droit des femmes. Moushira KHATTAB, ancienne ambassadrice d'Egypte en Afrique du Sud et auparavant ministre de la Famille et de la Population en Egypte, a, dans sa présentation, insisté sur le fait que, certes, la nouvelle constitution égyptienne accorde plus d'importance à la condition de la femme, mais sans toutefois rendre justice à la femme ni garantir ses droits de façon efficace. Ceci se ressent principalement dans la formulation, puisque la constitution veille seulement à garantir les droits des femmes. La formulation souhaitée aurait été que l'Etat s'engage effectivement à garantir le droit des



Fatima SADIQI (troisième de gauche), Présidente du Centre ISIS

femmes. La présentation de M. Khattab a rejoint celles d'Aïcha BELARBI, professeure à l'Université Mohamed V-Agdal et ancienne ambassadrice du Maroc auprès de l'Union européenne, ainsi que de Ramziyah ELARYANI, secrétaire générale de l'Union arabe des Femmes et présidente de l'Union des Femmes yéménites : elles sont unanimes sur le fait qu'une menace réelle plane sur les droits des femmes dans les nouvelles constitutions, et ce notamment du fait de la présence des salafistes qui cherchent à instaurer définitivement la charia. A. BELARBI a quant à elle mentionné le fait que les femmes du Maroc ont été les principales instigatrices du Mouvement du 20 Février, elles ont revendiqué leurs droits et ont été les véritables héroïnes du mouvement.

« Il existe une menace réelle sur les droits des femmes dans les nouvelles constitutions, et ce notamment du fait de la présence des salafistes qui cherchent à installer définitivement la charia. »

Néanmoins cette euphorie a été récupérée par les hommes et il n'y a pas eu de retombée positive pour les femmes au Maroc. Dans ce sens, Rachid TLEMÇANI, de l'Université d'Alger, a quant à lui rajouté que les femmes ont toujours participé aux différents événements et mouvements de changements mais que, chaque fois, le rôle de la

femme - et la marge de manœuvre de celles et ceux qui le défendent, c'est à dire les féministes - ont été remis en cause ; il est donc très difficile que celle-ci occupe son statut de citoyenne d'un

« Les femmes ont joué un rôle important dans les révolutions mais elles se retrouvent toujours ' victimes de violences physiques et psychologiques, de discriminations et d'injustice sociale '. »

Etat à part entière. Fatima SADIQI, auteure et chercheuse ainsi que présidente du Centre ISIS pour Femmes et Développement, a souligné cette volonté d'attirer l'attention sur un sujet au cœur de l'actualité et a insisté sur le fait que les femmes ont joué un rôle important dans ces révolutions mais qu'elles se retrouvent toujours à l'heure actuelle «victimes de violences physiques et psychologiques, de discriminations et d'injustice sociale ». Pour Lilia LABIDI, professeure et ancienne ministre des Affaires des Femmes en Tunisie, les islamistes, qu'ils soient extérieurs ou dans le gouvernement, constituent une menace pour le droit des femmes.

Sayf-al-Islam AL-HANGARY, étudiant universitaire et militant des droits de l'Homme, a décrit les nombreux défis auxquels les femmes libyennes sont confrontées depuis la révolution politique.



Rachid TLEMÇANI, Université d'Alger



En dépit d'un quota parlementaire de 10%, Al-Hangary a mentionné que les femmes ont été très faiblement représentées, et ce en particulier dans les municipalités locales. Yahia Muhammad ZAED, militant des droits de l'Homme, a parlé des précédents de la révolution politique de janvier 2011, y compris du Kefaya, mouvement politique de 2005, des manifestations de 2008 et de la brutalité policière, notamment envers les femmes, en 2005 et 2008. Les femmes ont donc été les cibles premières de la répression des mouvements révolutionnaires dans les pays arabes.

Y. M. Zaed a décrit comment le droit contingentaire de 2010, instauré officiellement pour augmenter la représentation des femmes au parlement, était conçu pour bénéficier au Parti national égyptien (NPD) au détriment de l'opposition. Le quota a été respecté, mais ce uniquement pour rendre le parti national plus fort, et non pas pour permettre aux femmes d'être plus représentatives. Après la révolution, et en dépit de l'unité atteinte en janvier 2011, nombreux ont été les cas d'agressions contre les femmes ; les plus notoires ont eu lieu le 9 mars, quand les militantes des droits des femmes sur la place Tahrir ont été agressées, arrêtées, puis soumises à des tests de virginité. Les tests de virginité ont été effectués officiellement afin de vérifier que les femmes n'étaient pas victimes de viols par des forces de sécurité, mais Y. M. Zaed a affirmé que ces tests étaient en soi une forme de viol. Il a ensuite déclaré qu'à la suite des «élections démocratiques», les dirigeants des nouveaux partis n'ont pas soutenu les femmes candidates,

mais les ont reléguées en bas de liste, et qu'ainsi seulement 2% des sièges parlementaires ont été gagnés par des femmes. Il a d'ailleurs ajouté que «les femmes ne votent pas pour les

« Les tests de virginité en Égypte, effectués afin d'exclure le fait de viol, étaient en quelque sorte une forme de viol. »

femmes, les hommes ne font pas confiance aux femmes, notamment pour les postes de décision. Il appartient donc aux hommes qui soutiennent les droits des femmes d'aider à changer cette situation». Ainsi, la société est fortement influencée par la présence masculine ; ce constat s'est trouvé renforcé après les révolutions dont les conséquences ont été volées à la femme et accaparées par l'homme.

D'ailleurs, selon Moha ENNAJI, auteur, chercheur et président de l'Institut international des Langues et des Cultures à Fès, la révolution a été usurpée à ses propres instigateurs par des partis politiques qui ont étouffé la révolte sans savoir ce qui se passerait par la suite. Les femmes, dans ce contexte, sont considérées en tant que citoyennes de seconde classe et le pessimisme s'est donc largement installé. M. Ennaji a d'ailleurs mentionné ce fait non négligeable: beaucoup estiment que la situation était meilleure auparavant et de nombreuses féministes s'inquiètent de la réimplantation par les islamistes de politiques discriminantes. Il a rajouté que les parlements islamistes semblent être déterminés à maintenir les femmes en dehors de la politique,



Moushira KHATTAB, ancienne ambassadrice d'Égypte en Afrique du Sud et auparavant ministre de la Famille et de la Population en Égypte

et ce même au Maroc, puisque seulement une femme fait partie du gouvernement. Nombreuses ont été les atteintes aux droits des femmes et les agressions à leur encontre après ces événements; M. Ennaji a rappelé le test de virginité en Égypte et la façon dont les femmes qui protestaient étaient arrêtées, puis torturées. En Tunisie, les femmes ont été attaquées, violées et poursuivies pour indécence publique.

Ayşe GÜNEŞ-AYATA, directrice du Centre de la mer Noire et de l'Asie centrale de l'Université technique du Moyen-Orient à Ankara, a dans sa présentation mentionné les avancées de la Turquie en termes de droits des femmes, et ce avec un gouvernement dirigé par l'AKP depuis 2002, parti

« Les parlements islamistes semblent être déterminés à écarter les femmes de la sphère publique. »

aux racines islamistes. Cependant, « tout ce qui brille n'est pas de l'or » et selon elle, ces avancées n'ont été faites que pour servir le parti islamiste. Le gouvernement a souhaité engager les réformes principalement dans l'optique de plaire à la communauté internationale, et surtout à l'Union européenne. Cependant, le parti a disséminé une idéologie islamiste, et n'a de cesse de recréer les pratiques conservatrices, notamment au sein de la famille. Les femmes sont éduquées uniquement dans la perspective de donner naissance à la génération future et en tant que consommatrices potentielles. L'AKP, très puissant et omniprésent, peut modifier la constitution s'il le souhaite. Malgré les réformes adoptées dans le code civil

turc en 2001, criminalisant les crimes d'honneur et la violence conjugale, la violence à l'égard des femmes a augmenté. En 2012, la Turquie figurait à la 124^{ème} place sur 135 pays analysés par le Global Gender Gap Report du World Economic Forum. Cette indexation démontre la présence d'un clivage genré dans les domaines de l'économie, l'éducation, la politique et la santé.

Les femmes n'ont pas bénéficié des retombées de ces révolutions et se sont retrouvées menacées, sur le plan de leur participation politique, quant à leur rôle dans la société, voire physiquement, et ceci est à déplorer. Néanmoins, certains intervenants se sont penchés sur les progrès constatés pour les droits des femmes, notamment depuis l'indépendance, et sur la capacité de la femme à initier le changement et à être un acteur essentiel dans la société, dans les domaines tant politiques ou culturels qu'économiques.

La consécration du rôle de la femme et sa place grandissante au sein de la société

La condition de la femme a néanmoins évolué, et ce depuis la période de décolonisation. Jonathan WYRZTEN, de l'Université Al-Akawayne à Ifrane et de l'Université de Yale, a affirmé qu'au Maroc la question de la femme est devenue cruciale et que de nombreux changements ont été constatés. La femme s'est vu reconnaître de nouveaux droits dans la Moudawana (code du statut personnel marocain) en 2004. La promotion des droits des femmes au Maroc est un facteur de modernité et de progrès. En ce sens, Soumia



BOUTKHIL, directrice du master Genre, société et développement de l'Université Mohamed 1er à Oujda, a énoncé les avancées majeures de la réforme de la Moudawana, qui a été une grande réussite, et sur le programme lancé par le Royaume pour l'égalité sur la période 2011-2015. Les mesures essentielles de ce programme sont la lutte contre la violence et la discrimination contre les femmes ; la garantie de l'égalité entre les hommes et les femmes dans l'éducation et la santé ; la promotion de l'accès des femmes aux postes de décision ; la lutte contre la pauvreté et la vulnérabilité des femmes ; la légalisation de l'avortement dans les cas de viol et d'inceste.

Nouzha GUESSOUS, professeure de médecine à l'Université Hassan II de Casablanca et ancienne membre de la Commission consultative de la réforme de la Moudawana, a mentionné que parmi

« En Algérie, un quota parlementaire a donné lieu à un record de participation féminine au parlement avec 31,6%, ce qui est une proportion sans précédent dans la région MENA. »

les acquis en matière de droit de la femme, ceux réalisés par les femmes dans la sphère politique sont impressionnants. En Algérie, un quota parlementaire a donné lieu, lors des dernières

élections, à une proportion de sièges obtenus par les femmes qui atteint 31,6%, un chiffre sans précédent dans la région MENA et significatif par rapport aux normes internationales. En Tunisie, les groupes féministes sont bien mobilisés et travaillent en coalition avec d'autres groupes.

Au-delà de leur présence dans le domaine politique, les femmes ont une certaine capacité à agir, un certain pouvoir économique et culturel dans le monde arabe et sont capables d'être autonomes culturellement et économiquement, et donc d'être une réelle force pour les pays.

Amal EL KHAROUF, directrice de la Recherche et de la Formation à Amman en Jordanie, a insisté sur la responsabilisation économique des femmes dans le monde arabe. Pour elle, les femmes ont une faible conscience de leurs droits économiques en Jordanie ou de leur pouvoir économique. Elles ont une connaissance trop vague du monde économique. Certaines femmes pensent d'ailleurs qu'elles n'ont pas besoin de travailler et que cela n'en vaut pas la peine ; il est donc important de les sensibiliser quant à l'impact qu'elles peuvent avoir, il faut donc révolutionner le rôle culturel des femmes, leur faire comprendre qu'elles ne sont pas réduites aux tâches du foyer.



Conscientes du pouvoir économique des femmes, Yasmina EL KIRAT EL ALLAME, de l'Université Mohamed-V Agdal, et Manal EL ATTIR, fondatrice et directrice de l'entreprise Anarouz, ont exposé comment allier développement de la femme et économie, notamment à travers la création de l'entreprise de développement social Anarouz. Il s'agit là de promouvoir réellement et de façon concrète le droit des femmes à travers une initiative qui favorise le travail artisanal des femmes. Cette activité qui suit les tendances du marché revêt une dimension sociale. Les outils sont donnés aux femmes car celles-ci ne se rendent pas compte qu'elles peuvent avoir du pouvoir, qu'elles sont capables d'entreprendre au même titre que les hommes. Il s'agit là d'un réel soutien au développement qui accompagne les femmes car celles-ci ne s'aperçoivent pas de leurs capacités réelles.

Sur le point culturel, le renouveau de la femme et le regain de la culture amazigh a été mis en évidence par Fatima SADIQI. En effet, selon elle, l'arabisation postcoloniale n'a fait que marginaliser la culture berbère mais aussi le rôle des femmes. Ainsi, femme et amazighité sont tous deux en corrélation et en interaction. Les nouvelles réformes au Maroc ont favorisé la réintégration de la culture amazigh, mais aussi renforcé les droits

aux femmes, qui par la même occasion ont lutté pour la reconnaissance linguistique et culturelle de l'amazigh. Le mouvement féministe et le

« L'arabisation postcoloniale a marginalisé la culture berbère ainsi que le rôle des femmes. Au Maroc, le mouvement féministe et le mouvement amazigh ont donc toujours été très liés. »

mouvement amazigh ont donc toujours été très liés dans ces perspectives de changement.

Madina TOURÉ, de l'Université de Nouakchott en Mauritanie, a quant à elle mit l'accent sur les différentes cultures et modes de vie présents en Mauritanie, influencés par les mouvements sociaux qui ont mené au « Printemps arabe ». Les mouvements de protestation en Mauritanie restent fréquents, notamment depuis l'ouverture démocratique des années 1990. La femme négro-africaine a des droits et des devoirs culturels qui se complètent avec ceux de l'homme, alors que la femme arabo-berbère en Mauritanie jouit de grands pouvoirs, puisqu'elle hérite « d'une forte culture matriarcale ». La femme, qu'elle soit arabo-berbère ou négro-africaine, occupe une place importante dans le couple et dans la communauté. Son rôle est prépondérant, et par conséquent elle est facteur de changement.



Islah JAD, Université de Birzeit en Palestine

De gauche à droite: Sarah FEINGOLD, Université de New York, et Mohamed MOUBTASSIME, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah à Fès



Cette notion - la femme au sein du couple et sa capacité à influencer la communauté - a été illustrée par Myriam SFEIR, de l'Institut des Etudes féminines dans le monde arabe et cheffe de rédaction de la revue « Al-Raida » à Beyrouth au Liban, dans sa présentation relative au mariage civil au Liban. Le Liban est un pays multiconfessionnel dans lequel 18 communautés religieuses cohabitent. Le mariage dans ce pays est donc du ressort des autorités religieuses et le mariage civil n'est pas reconnu, sauf s'il est contracté en dehors des frontières. De nombreux couples se mariaient donc à Chypre, pays qui reconnaît le mariage civil, ou bien l'un des deux époux se convertissait à la religion de l'autre, ce qui pouvait l'exclure totalement de sa communauté d'origine. Néanmoins, l'année 2013 a vu la célébration au Liban du premier mariage civil entre époux de confession différente, du fait d'une faille juridique datant de l'époque coloniale française. Le mariage a été dénoncé par les autorités religieuses mais est techniquement légal.

Des avancées concrètes ont été effectuées durant ces dernières décennies et la femme commence à se rendre compte du pouvoir tant économique et politique que culturel qu'elle peut avoir au sein de la société. Néanmoins, et du fait des récents changements, de nombreux défis restent à relever pour des perspectives élargies et un avenir plus favorable à la femme, afin que celle-ci ne soit plus soumise aux changements, mais facteur du changement, et ce au premier plan.

De nombreux défis restent à relever

Le discours féministe reste très important dans la région pour faire évoluer le droit des femmes, et ce afin que les pays du Sud de la Méditerranée tendent vers un système qui reconnaisse l'égalité entre femmes et hommes. Les intervenants lors de cette conférence, notamment Fatima SADIQI, ont insisté sur le fait qu'il est important d'assimiler que la cible n'est pas l'Islam mais le patriarcat et que féminisme et Islam ne sont pas incompatibles. Nouzha GUESSOUS, dans sa présentation, a considéré que l'égalité des

« Les femmes émancipées ne ciblent pas l'Islam mais le patriarcat et l'interprétation historiquement patriarcale du Coran et des pratiques sociales. »

genres s'est heurtée à des oppositions au nom des religions et de traditions considérées comme immuables. Des oppositions quasi-systématiques au sein des sociétés musulmanes se sont élevées car les revendications des féministes étaient considérées comme contraires à la loi de Dieu. Mais il faut comprendre que les femmes ne ciblent pas l'Islam mais le patriarcat et l'interprétation historiquement patriarcale du Coran et des pratiques sociales. Selon Asma LAMRABET, médecin biologiste et coordinatrice du Groupe de Recherche et de Réflexion sur les Femmes musulmanes et le Dialogue interculturel à Rabat, on constate une sacralisation d'interprétations humaines complètement dépassées aujourd'hui. Certaines interprétations ont forcé le texte pour finir par réduire le message au haram et au hallal.



Cette vision légaliste est focalisée sur ce qui ressort de la sphère familiale et a omis toutes les latitudes permises par le texte coranique. Il faut relire le Coran dans son élan initial, le dépasser et outrepasser les redondances du discours conformiste. Il faut, selon elle, déconstruire

« Il y a une sacralisation des interprétations humaines qui sont complètement dépassées, et qui réduit le message coranique au 'haram' et au 'hallal' . »

cette structure politisée et la reconstruire, en revenant à l'esprit du texte qui offre toutes les latitudes pour contextualiser l'égalité entre la femme et l'homme. Les femmes doivent donc se réapproprier ce qui leur a été usurpé pendant des siècles.

Pour Islah JAD, de l'Université de Birzeit en Palestine, la société doit offrir un environnement propice aux femmes, celles-ci doivent avoir

« Le féminisme en Égypte a été perçu comme une importation étrangère et c'est pour cela que les femmes qui revendiquaient leurs droits ont été agressées. »

toute latitude pour revendiquer leurs droits, les associations féministes peuvent changer les choses, les organisations non gouvernementales doivent être multipliées. Le féminisme en Égypte

a été perçu comme une importation étrangère et c'est pour cela que les femmes qui revendiquaient leurs droits ont été agressées. Aussi, il faut encourager toutes formes d'associations ou d'organisations à même d'atténuer cette perception erronée du féminisme par la population, qui perçoit ce phénomène comme une création purement occidentale.

Hester TJALMA, du parti chrétien-démocrate aux Pays-Bas, a mentionné dans sa présentation tous les défis qui restent à relever pour les femmes dans un pays tel que les Pays-Bas, qui n'est donc pas concerné par les révolutions arabes mais qui doit lui aussi consolider la parité homme femmes. Elle a donc insisté sur le fait qu'il existe toujours à l'heure actuelle de nombreux défis à relever, notamment quant à la participation politique, la représentation des femmes au parlement et au gouvernement, et en termes de parité hommes femmes dans le domaine de l'entreprise.

Abdellatif ZAKI, de l'Institut agronomique et vétérinaire de Rabat, a quant à lui fait une présentation sur les libertés individuelles de chaque femme. Il a appelé à la pleine liberté de conscience, y compris quant au droit de quitter l'Islam et à des droits pleins et égaux pour les femmes. A. Zaki a appelé les femmes à se révolter, à se détacher du joug de l'homme, à



A droite : Touria KHANNOUS, Université de Louisiana, et Yahia Muhammad ZAED, militant des droits de l'Homme, Égypte



être indépendantes ; il faut, selon lui, rompre le cercle vicieux de la pauvreté, de la vulnérabilité de l'exclusion, il faut que les femmes entrent dans le système de prise de décision et il faut pour cela promouvoir l'éducation et la formation, pour une plus grande intégration économique de la femme.

Mino VIANELLO, professeur émérite de l'Université de Rome et de Columbia, a quant à lui constaté que tous les domaines sont contrôlés par la culture masculine, notamment la façon dont nous voyons le monde. Nous sommes immergés dans des sociétés qui sont profondément masculines et c'est pour cela que le vote des femmes est conservateur, car l'idéologie du groupe - qui est une idéologie foncièrement masculine - permet à chacun d'interpréter une réalité profondément soumise aux valeurs masculines. Dans tous les pays, ce sont donc les hommes qui sont le plus souvent au pouvoir et qui disposent de postes à responsabilités. Certains pensent que l'absence des femmes au sein de la sphère de décision est due aux différences immuables entre les sexes et que les femmes, du fait de leur nature, sont inaptes à la prise de décision. Pour tendre

« Une forte présence masculine persiste au Maroc. Même après la réforme de la Moudawana, la société est empreinte d'une forte culture masculine et de stéréotypes. »

vers l'égalité et arriver à l'égalité, la société doit être elle-même enracinée dans cette culture de l'égalité et se détacher de la manne masculine. Plus une société se veut égalitaire, plus les

femmes auront des postes à responsabilités et seront considérées. Il en découle par conséquent que tous les domaines de la société doivent tendre à l'égalité entre les genres. Rachida KERKECH, de l'Ecole normale supérieure de Rabat, a elle aussi insisté sur cette forte présence masculine au Maroc qui fait que même après la réforme de la Moudawana, la société est empreinte d'une forte culture masculine et de stéréotypes transmis aux enfants par leur éducation, qui font que l'autorité masculine persiste même si la réforme est venue octroyer certains droits aux femmes, et ce de façon plus égalitaire. C'est la société toute entière qui doit changer de perspective et passer d'une domination masculine à un système égalitaire. Selon M. Vianello, la participation accrue des femmes à la vie publique reposera alors sur un partage plus équitable des tâches domestiques, mais aussi sur la transformation des partis en tant que constructions masculines. Ce genre de participation est aujourd'hui facilité par les réseaux Internet, l'autre transformation radicale de nos sociétés reliées entre elles pour créer de nouvelles formes de vie publique dont les femmes peuvent être les principales protagonistes.

Le réseautage est important pour que les femmes puissent dialoguer entre elles, échanger leurs perceptions et évoluer. Simone SUSSKIND, de l'Université libre de Bruxelles, a insisté sur cette nécessité. Selon elle, les questions qui se posent dans le monde musulman se posent aussi dans le monde juif et dans le monde chrétien. Ces questions se posent dans toutes les sociétés et



De gauche à droite : Esserrhini FARISSI, Président de l'Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès, et le représentant de la mairie de Fès

Ellinor ZEINO-MAHMALAT, chargée de projets de la KAS



dans toutes les religions et il faut dédramatiser ces problématiques. Les processus de changements de mentalités prennent du temps, les législations mettent un certain temps à se mettre en place et il est important d'échanger et d'apprendre de l'autre. Le digital est un outil extraordinaire qui permet de faire passer des messages et il faut l'utiliser de façon à faire bouger les choses. Il faut développer ensemble des réflexions et développer la communication entre les femmes du Nord et du Sud afin d'aller de l'avant pour initier le changement, comme l'a mentionné Sarah FEINGOLD, de l'Université de New York. Il faut provoquer et accompagner le changement, analyser les obstacles et aller au-delà de ces obstacles ; dans ce sens, l'éducation est très importante.

« Les questions qui se posent dans le monde musulman se posent aussi dans le monde juif et dans le monde chrétien. Il faut développer ensemble des réflexions et développer la communication entre les femmes du Nord et du Sud afin d'aller de l'avant. »

Il est donc important d'analyser la cible, qui n'est pas l'Islam mais le patriarcat, de développer et de renforcer la position de la femme, notamment dans le domaine politique, pour reconstruire la société non pas sur une base masculine mais sur une base égalitaire, et ce par la déconstruction de l'idéologie initiale fondée sur la domination de l'homme. Il faut pour cela discuter, échanger, se

mettre en réseau pour faire évoluer toutes ces perspectives.

En conclusion de ce forum international, une série de recommandations a été faite afin de relever ces défis ; ceux-ci sont, entre autres, la protection des acquis obtenus depuis les indépendances nationales, la consécration de l'égalité des sexes et de la parité au sein des constitutions, mais aussi au sein de la société, le renforcement de l'éducation des femmes et des filles, un facteur d'intégration qui affermit le rôle de la femme ; enfin, l'implication de la société civile et des pouvoirs publics dans cette voie, afin qu'ils mettent en place des mesures suffisamment ambitieuses pour changer en profondeur les sociétés et combattre le recul constaté ces dernières années.

L'énorme intérêt médiatique à cette thématique, de même que l'engagement profond des participants internationaux affirment que la problématique du « genre » et la dimension homme-femme ne constituent plus un thème marginal dans la région MENA. La parité homme-femme, soit dans la sphère politique et économique, soit dans le domaine social ou culturel, représente un élément fondamental de tout débat ou évaluation sur la transformation dans le monde arabe. Pour l'avenir, les participants ont exprimé l'espoir d'établir des démocraties plus favorables à l'égard des femmes.



« En Plénière » antérieurs :

- **Le Maroc et l'Union européenne : perspectives pour un partenariat énergétique (2013)**
- **Maroc-Europe : La convergence réglementaire (2013)**
- **Les droits de l'opposition dans la nouvelle constitution (2013)**
- **Le Développement Humain Arabe (2012)**
- **Les relations Maroc-Union européenne à l'heure des transitions (2012)**
- **Environnement et Changement Climatique au Maroc (2012)**
- **La démocratie participative au Maroc (2012)**
- **Partis politiques et démocratie au Maroc (2012)**

Livres de poche récents :

- **Démocratie et justice constitutionnelle (2013)**
- **Gouvernance sécuritaire et État de droit au Maroc (2013)**
- **La liberté de religion (2013)**
- **Perception historique et culturelle du Maroc (2013)**
- **Lexique de la Langue Amazighe moderne (2013)**
- **L'Autogestion communale en Allemagne (2012)**
- **Droit à la Vie et Peine de Mort (2012)**
- **Environnement et Changement Climatique au Maroc (2012)**

Toutes les publications sont également téléchargeables sur :

<http://www.kas.de/marokko/fr/publications/>



**Konrad
Adenauer
Stiftung**

Publié par

Konrad-Adenauer-Stiftung e.V.
Bureau Maroc

© **Tous droits réservés**

Konrad-Adenauer-Stiftung e.V.
Rabat 2013

Conception / Rédaction

Dr. Ellinor ZEINO-MAHMALAT

Texte / Auteur

Ida MAJDOUBI
Dr. Ellinor ZEINO-MAHMALAT

Mise en page

Mina BOUAABID

Photos

KAS Rabat

Imprimerie

Canaprint - Rabat

www.kas.de/marokko